CHAMBORET
Info CHAMBORÊT
Bulletin municipal
Janvier 2021 61



**EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE
AUCUNE MANIFESTATION N'EST POUR L'INSTANT PREVUE**

Services intercommunaux

ELAN Communauté de communes Elan Limousin Avenir Nature

Médiathèque l'@postrophe - Nantiat	
Lundi	FERMÉ
Mardi	15 h - 18 h
Mercredi	10 h - 12 h/13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	15 h - 18 h
Vendredi	15 h - 19 h
Samedi	10 h - 12 h/13 h 30 - 17 h 30

Collecte des encombrants 2021 (S'inscrire à la mairie avant la collecte)
Lundi 22 mars

Collecte des ordures ménagères
Le Nord, le Bourg et les Forêts : le lundi
Le Sud, les Graules et les Pointiers : le mercredi
(SORTIR LES BACS OU SACS LA VEILLE)

**Déchèterie mobile à Nantiat rue André Virondeau,
le lundi : 9 h – 11 h 45**

Horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire de Nieul - 06 26 85 15 60	
Lundi	9 h - 12 h/14 h - 17 h 45
Mardi	9 h - 12 h/14 h - 17 h 45
Mercredi	9 h - 12 h/14 h - 17 h 45
Jeudi	FERMÉ
Vendredi	9 h - 12 h/14 h - 17 h 45
Samedi	9 h - 12 h/14 h - 17 h 45

Le mot du maire

Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages.

En dépit de ce contexte toujours troublé, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal de Chamborêt que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. En cette période si particulière, le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Vu la situation sanitaire, l'équipe municipale nouvellement élue a dû organiser une deuxième distribution de masques réutilisables, afin de participer à la protection de chacun. Elle a également mis en place les protocoles sanitaires imposés, notamment pour l'accueil des élèves des écoles.

Les manifestations conviviales : distribution des colis et goûter pour les aînés, la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes nombreux à participer, n'ont hélas pas pu avoir lieu. Les associations n'ont pas été en mesure d'organiser leurs activités. Tout cela contribue à faire de cette période un passage plutôt difficile à subir.

En ce qui concerne les services, l'année 2021 va être marquée par la préparation, par la communauté de communes, d'un nouveau mode de financement pour la gestion des ordures ménagères : la redevance incitative. Elle vise à réduire le volume des OM (ordures ménagères) incinérées et à établir une grille tarifaire en fonction de la quantité d'OMR (ordures ménagères résiduelles) produite par chaque foyer qui sera doté d'un conteneur adapté. Vous trouverez dans ce numéro des informations complémentaires. Les services de la communauté de communes sont à votre écoute pour toute question.

Le Maire, Jean-Jacques DUPRAT

Ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h – 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h
Téléphone : 05 55 53 45 05 **ou** 09 75 42 56 25
Télécopie : 05 55 53 35 95
e-mail : mairie.chamboret@wanadoo.fr
site : www.chamboret.fr
Facebook : l'officiel de Chamborêt
Permanences : Maire et adjoints : sur rendez-vous
Agence postale : Du lundi au vendredi 9 h à 12 h
Téléphone : 05 55 53 45 15

Directeur de la publication : Jean-Jacques DUPRAT,
Rédaction et photos : Françoise DEVOS, Agnès DARRIGOL, Nelly BOULESTEIX, Jean-Pierre BOURDET,
le secrétariat de mairie, les associations et les enseignantes.

VIE DE LA COMMUNE

État civil

Naissances



8 AOÛT: Mila CHOUZENOUX
27 AOÛT: Louise, Nora UNDERNEHR
26 SEPTEMBRE: Guillaume, Octave, Kamalys LAMBERT
29 DÉCEMBRE: Marina, Odette, Martine BARRIERE

Décès



15 AOÛT: Maria PUIGRENIER épouse BARIANT
17 AOÛT: André RIVAUD épouse MERIGOT
22 AOÛT: Sylvie, Chantal CHAMINADE
13 SEPTEMBRE: Béatrice, Edith, Aline BRUAND épouse RUAUD
20 DÉCEMBRE: Henri, Charles, Léonard KORNGUT



Mariages

20 JUILLET: CHAUSSAT Maïlys Magalie Colombe et BALL Thierry Jean-Jacques
29 AOÛT: LEFRANC Marie-Lucie et TRICHARD Sébastien
26 SEPTEMBRE: LEFRERE Romain, Maxime, Georges et DEBORD Samantha Joëlle Frédérique

Vie pratique - Les numéros utiles

DÉSIGNATION	TÉLÉPHONE	HORAIRES
Association soins à domicile de Nantiat	**05 55 53 37 03**	
Cabinet infirmier BARTHES à Nantiat	**05 55 53 54 56**	
Gendarmerie - Brigade de Nantiat	**05 55 53 30 42**	Lundi 9 h - 12 h et vendredi 14 h - 18 h
Assistante sociale, Mme RULLIER	**05 55 53 42 45**	Permanences à Nantiat : mardi 14 h - 16 h 30 ; jeudi 9 h - 11 h
Solidaribus	**06 03 87 04 99**	
Référente autonomie, Mme JAUGEARD	**05 55 53 38 98**	Permanences à Nantiat : vendredi : 9 h - 10 h
Conciliateur de Justice - M. MASPATAUD	**05 55 53 42 43**	Permanences Mairie Nantiat : 2e lundi : 9 h - 12 h
Association UFC Que choisir	**05 55 33 37 32**	Permanences sur rendez-vous à la Mairie de Bellac
SPA Refuge Lucien BERDASE à Couzeix	**05 55 48 06 75**	Ouvert du lundi au samedi de 14h-18h, sauf jours fériés

Tarifs 2021

Cantine scolaire	Repas enfant	2,50 €
	Repas adulte	4,80 €
Transport scolaire	Pour renseignement voir sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/transports-scolaires/tarifs-transports-scolaires	
Garderie Périscolaire	Forfait bimensuel matin1 enfant	27,00 €
	Forfait bimensuel soir 1 enfant	39,00 €
	Forfait bimensuel matin soir 1 enfant	60,00 €
	Forfait bimensuel matin 2 enfants	40,50 €
	Forfait bimensuel soir 2 enfants	58,50 €
	Forfait bimensuel matin soir 2 enfants	90,00 €
	Si 3 enf. Inscrits pour 1 forfait (montant du forfait 2 enfants + 50 % du forfait 1 enfant)	
	Occasionnel - **matin** 2,50 €	**Soir** 3 €
SALLE POLYVALENTE – MATÉRIEL		
Particulier commune	Salle : 150,00 € Cuisine : 95 €	**Total : 245 €**
Hors commune	Salle : 230,00 € Cuisine : 135 €	**Total : 365 €**
Associations commune	Salle : 74,00 € Cuisine : 36 €	**Total : 110 €**
Chauffage (01/11 au 31/03, sinon sur dde)	Particulier : 40,00 €	Association : 25,00 €
Caution 300,00 €	Verre ou couvert manquant/cassé : 2,00 €	
Vaisselle (assiette…) 3,00 €	Batterie de cuisine (plat, faitout) : Coût réel de remplacement	
Location du chapiteau communal (8 X 5)		90,00 €
Strictement réservé aux habitants de la commune pour être utilisé sur le territoire la commune		
TARIFS FUNÉRAIRES		
Concessions pleine terre	*Perpétuelle : 100 € le m²*	*50 ans : 50 € le m²*
Concessions cavurnes	*Perpétuelle (1x1m) : 150,00 €*	*50 ans : 100 € (1x1m)*
Caveau communal	Les 6 mois 10,00 €	

VIE DE LA COMMUNE

Fleurissement durable et concours

Lors de l'aménagement de la rue principale du bourg il a été prévu des espaces dédiés à l'embellissement par des plantations de fleurs et d'arbustes de chaque côté de la rue afin de mettre en valeur le village.

Pour se faire Sébastien, notre expert jardinier a conçu des plans d'aménagement paysagers et prévu les végétaux les mieux adaptés. À l'automne, il a donc été planté suivant ses directives des arbustes comme des forsythias, des hydrangeas, des céanothes, spirées, fusains…

Suivra au printemps la mise en place de vivaces qui agrémenteront au mieux les parterres. Le fleurissement de la rue n'en doutons pas offrira aux habitants et aux personnes de passage une agréable image de notre commune

Le concours du fleurissement 2020 fut une année aussi inédite qu'éprouvante. Face aux difficultés nous n'avons pas pu organiser le concours du fleurissement.

Si les conditions redeviennent acceptables nous espérons pouvoir mobiliser un maximum de monde afin de le voir revivre en 2021.

Chamborêt arrive sur le réseau social "FACEBOOK"

Pour vous expliquer ce choix, nous vous donnons ci-après la définition du dictionnaire d'un réseau social :

Site internet qui permet aux internautes de se créer une page personnelle afin de partager et d'échanger des informations, des photos ou des vidéos avec leur communauté d'amis et leur réseau de connaissances.

La Commission Communication de votre commune a donc proposé de lancer la page FACEBOOK de la commune. Pourquoi ? C'est un réseau accessible depuis un smartphone, ou d'un ordinateur. Il permet de donner de l'information presque "instantanée" et de la partager avec le plus grand nombre. Il était donc intéressant de créer une page d'information "officielle" et qui naturellement a trouvé son nom « **L'officiel de Chamborêt** ». Ce réseau vient en supplément du site internet https://www.chamboret.fr/ et du présent journal de la commune. Ces 3 moyens de communication sont différents, proposent des informations différentes et permettent de toucher des populations différentes.

Alors, si vous êtes internaute, si vous utilisez un téléphone portable équipé d'internet, nous vous invitons à nous rejoindre sur ce nouveau site. Vous pourrez alors le partager avec vos amis ou connaissances. Vous nous aiderez ainsi à promouvoir notre belle commune qui nous permet de profiter "des plaisirs de la Campagne à proximité de la Ville » ! La Commission Communication reste à votre disposition pour toute remarque, pour toute idée nouvelle et vous souhaite une très bonne année 2021.



Le colis des Aînés

Samedi 12 décembre a eu lieu à la salle des fêtes la remise des colis de Noël aux aînés de la commune.

Cette année seule une distribution par les conseillers municipaux a pu être possible en raison du Coronavirus et de l'obligation de respecter les gestes barrières.

Nous espérons que ce n'est que partie remise et que l'an prochain nos aînés pourront à nouveau se réunir et faire la fête.



VIE DE LA COMMUNE

La distribution des masques

La municipalité a procédé à deux reprises à une distribution de masques protecteurs du coronavirus à la population de Chamborêt.

Il nous a paru nécessaire de participer à la campagne de prévention pour essayer au maximum de contenir cette épidémie et éviter sa propagation.

Nous invitons la population à la prudence, au respect des gestes barrière face aux ravages de cette maladie.



Le PIMMS vient à Chamborêt



Piloté par le Centre d'Animation Sociale d'Ambazac, le PIMMS (Point d'Information Médiation Multi-Services) est présent sur l'ensemble des communes de la communauté de communes ELAN87. À Chamborêt, les agents médiateurs vous accueillent dans le petit bus situé sur la **Place de la Mairie**. Ils vous conseillent dans les démarches administratives, expliquent les divers documents administratifs, courriers, formulaires, et orientent au besoin, vers les structures adaptées. Ils accompagnent également les usagers dans l'utilisation de l'outil internet ou dans leurs démarches de recherche d'emploi. Le bus du PIMMS est présent sur la commune de Chamborêt tous les quinze jours en semaine paire, le jeudi de 9h30 à 11h30, prochaine date : le 11 février 2021.

La grippe aviaire menace les volailles



C'est "l'autre épidémie'" du moment. Bien qu'elle ne présente aucun risque pour l'homme, elle frappe le Sud-Ouest du pays avec des conséquences catastrophiques pour la filière avicole. Les autorités du pays ont indiqué que la souche du virus est virulente et contagieuse et que le seul moyen de l'endiguer est l'abattage préventif dès qu'un foyer est repéré.

Pour les poulaillers des particuliers, il suffit d'avoir un enclos couvert d'un grillage de petit maillage (1 cm de diamètre) afin de protéger les volailles des oiseaux de passage, cela en période d'épidémie. Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont détenus en permanence à l'intérieur de locaux, est **obligatoire** depuis 2006 et les préfets viennent de demander aux maires de mettre à jour au plus vite la "liste des détenteurs d'oiseaux déclarés sur le territoire de leur commune". Sont concernés les détenteurs non commerciaux de volailles (basse-cour ou d'autres oiseaux élevés en extérieur). Toutes ces personnes concernées doivent remplir un formulaire, disponible en mairie ou sur la page dédiée du Ministère de l'Agriculture. Elles peuvent le ramener à la mairie.

Mon beau sapin !!!



Ce n'était pas le roi des forêts mais celui de la place du bourg. Il a illuminé les Noëls des habitants depuis les années 90, fait de l'ombre l'été aux joueurs de pétanque ainsi qu'aux vacanciers qui s'arrêtent un moment sur la place avec leur camping-car.

Il a même résisté à la tempête de 1999. Ce magnifique Douglas qui montrait des signes de vieillesse avancée devenait dangereux, il a donc dû être coupé il y a quelques jours.

L'entreprise « Arborescence » de Chamborêt a été chargée de son démontage. Elle fera de même prochainement pour deux résineux menaçants, situés près de l'aire de jeux pour enfants.

Un réaménagement de la place est à l'étude avec un espace de verdure et un nouvel arbre y trouvera sans doute sa place.



Le projet d'aménagement de créneaux de dépassement sur la RN147 se poursuit

Rappel du contexte :

Le projet d'aménagement du créneau de dépassement sur la RN 147 entre Limoges et Bellac est une opération dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'État via les services de la Direction Interdépartementale des Routes Centre Ouest (DIRCO). Les conditions de circulation de la RN147, entre Limoges et Poitiers, sont relativement dégradées (sécurité, confort…). Sur un territoire rural où la voiture est le principal mode de déplacements, investir dans la qualité des aménagements est essentiel. Ce projet vise à désenclaver le territoire Nord Haute-Vienne, à rapprocher les deux pôles de la Région Nouvelle Aquitaine, et à intégrer un projet plus global de future 2x2 voie entre Bellac et Limoges. Deux projets d'aménagements de créneaux étaient proposés à la population : un sur la commune de Berneuil et un sur la commune de Chamborêt.

Début 2019, la DIRCO a mené une concertation en vue d'informer l'ensemble des acteurs concernés par le projet (usagers, riverains, élus, associations, acteurs économiques), de répondre aux interrogations et de recueillir leurs remarques.

Description du projet retenu sur la commune de Chamborêt :

À Chamborêt, la zone du projet est constituée autour d'une section longue de 2300 m. La carte ci-contre vous détaille le projet retenu pour la commune. Il situe la zone de dépassement.

L'enquête publique concernant ce sujet va débuter prochainement.



VIE DE LA COMMUNE

La réduction des déchets se poursuit

Compétence exercée par la communauté de communes ELAN87 et en partenariat avec le SYDED, la gestion des déchets évolue en lien avec la règlementation. Pour y répondre, les offres de service se sont diversifiées sur l'ensemble du territoire : extension des consignes de tri, multiplication des éco-points… Ces dernières contribuent à un recyclage toujours plus performant de nos déchets en vue d'en réduire le poids et de préserver notre environnement. À Chamborêt, l'implication se traduit par une communication régulière autour des consignes de tri, des rappels fréquents de la règlementation et la mise en place de nouveaux services. À partir de l'année 2021, la communauté de communes ELAN87 amorce une nouvelle étape. Dans le cadre de la loi sur la transition écologique fixant un objectif de réduction de 50 % des déchets ménagers, ELAN87 a voté la mise en place de la redevance incitative à partir de 2023. Les articles ci-après vous présentent les actions conduites à l'échelle de la commune en vue d'une gestion optimisée des déchets et relaient la communication effectuée par ELAN87 concernant la redevance incitative.

Un nouvel « éco-point » route de Nantiat

Depuis le mois de novembre, un nouvel éco-point a été installé route de Nantiat. Il est situé en haut du parking du restaurant La Bergerie. Ce nouveau point d'apport volontaire porte à trois le nombre de points de collecte des déchets recyclables sur la commune.

Depuis le 1er juillet, l'extension des consignes de tri permettent aux bacs jaunes de recevoir la majorité des emballages plastiques, contribuant ainsi à la réduction du volume de nos déchets ménagers. Ainsi, les films étirables, le papier d'aluminium, l'emballage des bouteilles d'eau, les capsules de café instantané, les plaquettes de médicaments et les barquettes devront être déposés dans ce conteneur. Il est inutile de les laver ; il suffit qu'ils soient bien vidés. De nouvelles implantations sont envisagées sur le territoire de la commune. La municipalité est à votre écoute pour en échanger et recueillir vos propositions.



Une sanction du dépôt sauvage

En novembre, les agents de la commune ont constaté des cartons déposés à l'arrière des conteneurs des éco-points situés près du pont de la Glayeule.

Les agents municipaux les ont rapportés à leur propriétaire.

Nous rappelons que ce comportement peut être puni d'une amende allant de 68 à 450 voire 1 500 euros lorsqu'un véhicule a été utilisé.

Les cartons volumineux sont à déposer en déchetterie. Les horaires de Nieul sont rappelés en première page de ce bulletin d'information.

De plus, la dèchéterie mobile est accessible le lundi matin rue André Virondeau à NANTIAT.





Ordures ménagères : vers une redevance incitative pour 2023

Dans le cadre de la loi de transition énergétique et de la croissance verte, la communauté de communes ELAN87, s'engage dans la réduction des déchets et l'amélioration du tri. Tendre vers un objectif de moins 50 % implique des évolutions importantes au niveau des collectes et des modes de facturation. Afin de répondre à la règlementation et engager cette démarche, la communauté de communes ELAN87 a voté le principe d'une mise en place d'une redevance incitative sur l'ensemble du territoire. La lettre intercommunale d'ELAN vous présente de façon détaillée la mise en place de ce futur dispositif.

Qu'est-ce que la redevance incitative ?

La redevance incitative consiste à adapter la facturation de chacun (usagers, professionnels, associations et administrations) en fonction de la quantité de déchets ménagers produits.

À quoi sert une redevance ?

La redevance finance :

- la collecte des ordures ménagères,
- le tri des déchets (implantation et maintenance des éco-point),
- le traitement ou l'élimination des déchets (incinération)
- la gestion des déchèteries
- les frais de gestion.

Comment sera-t-elle calculée ?

Le schéma ci-dessous vous présente le mode de calcul de la future redevance.

COMMENT SERONT CALCULÉES VOS PROCHAINES FACTURES ?

LA PART FIXE = Abonnement annuel avec une base forfaitaire	LA PART VARIABLE
PARTICULIERS CALCUL DU FORFAIT ■ proportionnel au nombre d'occupants/foyer ■ nombre défini de levées de bacs, d'ouvertures de bornes de dépôts *Comprend votre service déchèterie + éco-point*	s'applique en cas de levées ou d'ouvertures de bornes de dépôts supplémentaires au forfait
PROFESSIONNELS CALCUL DU FORFAIT ■ établi en fonction du VOLUME de déchets assimilés *(Soit les déchets pouvant être collectés avec ceux des ménages en quantité raisonnable : pas de matières dangereuses, pas de déchets recyclables)* ■ nombre défini de levées de bacs *Comprend votre service Éco-point uniquement* *(Accès aux déchèteries toujours facturé à part)*	

Quelle démarche effectuer ?

Pour faciliter la mise en place de la redevance incitative, chaque producteur de déchets (foyer ou entreprise) devra **obligatoirement** compléter le formulaire « service déchets ménagers » (qui a été distribué dans vos boîtes aux lettres avec le bulletin d'information de la communauté de communes, ou disponible en mairie) et le retourner **AVANT le 31 JANVIER 2021**, soit à la Mairie de Chamborêt ou à la communauté de communes ELAN87.

Cette démarche est **indispensable** à la mise en place de la redevance incitative.

Elle vous permettra de recevoir votre nouveau bac de collecte et déterminera le prochain montant de vos factures.





Ce formulaire servira notamment pour vous doter de bacs à ordures ménagères.

VIE DE LA COMMUNE

Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne
NOUVELLE-AQUITAINE

Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

mlrurale87@wanadoo.fr
https://www.facebook.com/mlrhv87/
https://www.missionlocaleruralehautevienne.c

4 antennes - 22 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de limoges)
Une équipe de **28 professionnels** et des **services gratuits**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE
pour les 16-25 ans

Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches

⇨ **EMPLOI** : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes …

⇨ **ORIENTATION** : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises…

⇨ **FORMATION** : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements …

⇨ **VIE QUOTIDIENNE** : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture …

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.

GJ Garantie Jeunes

Permanence de La Mission Locale Rurale …Proche de chez vous

Permanence à la Mairie de NANTIAT
14 rue de l'Hôtel de Ville
Mardi Après-midi
Pour convenir d'un rendez-vous... **N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.02.05.71**

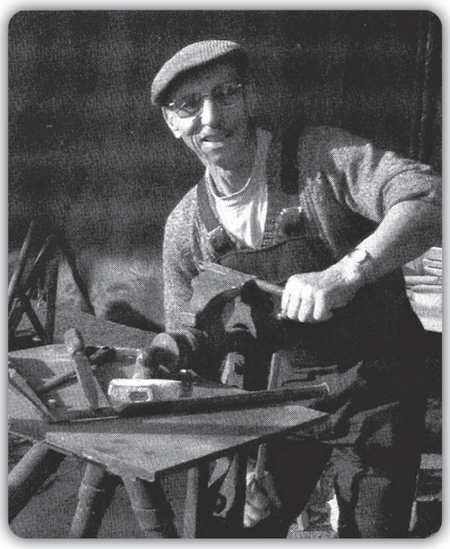
Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !
Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins

Un **Relais Emploi** et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.
2 conseillères dédiées à la **relation entreprises**.
Une **référente Handicap** et une **référente Alternance / Apprentissage**
1 conseillère dédiée à la **Formation Professionnelle.**

⇨ **Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises ou structures**
Visites d'entreprises, promotion et valorisation de votre secteur et de vos métiers, immersions de jeunes en entreprises, recrutement et formation des jeunes, organisation de forums, job dating, parrainage…

⇨ **Un appui au recrutement**
Identifier et analyser vos profils de postes.
Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.
Informer sur les différents contrats de travail et les mesures : Alternance, aides à l'emploi des jeunes et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des TH…
Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.
Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

André Melon, le forgeron nous a quittés



Natif de Peyrilhac, depuis l'âge de trois ans il avait vécu à Pellechevent. La santé de son épouse déclinant, ils avaient vendu leur maison et s'étaient retirés, en foyer logement, à Saint-Junien, puis à Rochechouart où il est décédé le 12 septembre 2020. André Melon était le forgeron de Chamborêt. Il avait appris ce métier auprès de son père qui travaillait le métal et ferrait les bœufs et les chevaux. Sa mère tenait la buvette et élevait quelques vaches.

À 14 ans, l'entreprise familiale n'étant pas très rentable, il entre en apprentissage de tôlerie-mécanique chez l'un de ses oncles, route de Saint-Léonard, à Limoges. Titulaire d'un diplôme, il entre en 1958 chez Meillor, à Nantiat, comme mécanicien-outilleur. En 1962, il rejoint, à Cieux, une petite unité de l'entreprise nantiaude.

André Melon n'a jamais quitté Chamborêt jusqu'à son départ à Rochechouart. Il fut président du club du troisième âge "Lou Joneï d'Antan" pendant de nombreuses années, club qui compta, sous sa présidence, 114 adhérents… Beaucoup se souviennent de sa joie et de sa bonne humeur. C'était aussi un musicien autodidacte qui avait toujours son instrument à portée de main pour assurer les ambiances festives et amicales.



Nous garderons un très bon souvenir d'André Melon et la municipalité de Chamborêt présente à sa famille ses sincères condoléances.

Des nouvelles chaises pour l'église

Des habitants de notre commune nous avaient signalé que certaines chaises devenaient dangereuses… leur état de vétusté avait atteint un point de non-retour !

Nous avons décidé de rechercher un fournisseur pour les remplacer.

Nous nous sommes adressés à la ressourcerie Maximum et après visite de ce magasin, nous avons acheté 35 chaises paillées, d'un modèle se rapprochant le plus du modèle existant et, elles ont trouvé leur place dans l'église.

FDGDON Haute-Vienne devient FREDON Haute-Vienne

FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE

Section départementale de l'OVS Nouvelle-Aquitaine

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute-Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle-Aquitaine) agrée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions collectives :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)
- Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute-Vienne dans la commune. Concernant la régulation des populations de ragondin, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute-Vienne au 05 55 04 64 06.

ASSOCIATION

Le Comité des fêtes s'amuse

Savez-vous comment on appelle un masque bricolé avec ce qu'on a sous la main ? Un masque Gyver ! Vous n'êtes pas fan de série des années 80 ? Vous préférez la poésie, alors voici un haïku : « Loto et tartiflette, Pour amuser Chamborêt, Le comité des fêtes ». Tout ça vous a bien amusé ? Tant mieux ; c'est le but du CDF ! Depuis le dernier INFO Chamborêt de juillet, nous avons été très occupés : 1 réunion en septembre, pour décider d'annuler nos manifestations d'octobre et novembre ! En attendant de nous revoir, si tout va bien, pour la fête de la pentecôte 2021, nous vous proposons de participer à un petit concours de poésie via facebook. Créez un haïku (poème de 3 vers de 5, 7, 5 syllabes) sur le thème des fêtes à Chamborêt. Avec la participation d'un membre de l'AhAhAh (Académie hasardeuse des Amoureux d'haïkus et Autres hurluberlus) nous choisirons le meilleur qui gagnera nos sincères félicitations ! Amusez-vous, soyez créatifs ! Nous nous retrouverons pour une prochaine réunion courant janvier, venez rejoindre notre équipe ! CDF vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2021 qui commence !

AMIDEUROPE : rien d'original



décor de noël à Oberasbach

Comme toutes les associations, le Comité de Jumelage Amideurope a dû s'adapter aux conditions sanitaires. Toutes les activités et animations prévues pour l'année 2020 ont été annulées : pas de déplacement à Oberasbach, pas de visite de château de la Loire en compagnie de nos jumeaux italiens et rien pour nos jeunes. Néanmoins le 16 octobre, en extrême limite avant le second confinement, nous avons réussi à tenir notre Assemblée Générale initialement programmée en avril. À cette occasion les représentants au Conseil d'Administration et les membres du Bureau ont été (ré) élus. Selon nos statuts, Jany-Claude SOLIS notre présidente sortante, désormais élue communautaire, ne pouvait postuler à la présidence. C'est désormais Gino TURBIAN, ex-vice-président, qui conduit la nouvelle équipe du bureau pour ce prochain mandat, avec toujours le même enthousiasme.

En accord avec nos jumeaux, tous les programmes 2020 seront reconduits en 2021, avec toutefois quelques ajustements dans les dates. Mais nous ne sommes pas les seuls maitres…

En ces périodes de vœux, osons émettre le souhait que la COVID-19 soit vite oublié et que toutes nos associations et autres clubs sportifs puissent à nouveau fonctionner normalement, pour le bonheur de tous.



marché de noël

APE : Association des Parents d'Élèves

Malgré un début d'année compliqué et inédit, l'association des parents d'élèves des écoles de Chamborêt et Vaulry remercie tous les habitants, les parents d'élèves, les grands-parents, les familles, les maîtresses et les communes pour leur aide et leur soutien. Les différentes actions menées, à distance, ont été une grande réussite et permettront à l'association de soutenir les projets des deux écoles, comme elle le fait depuis des années.L'année scolaire n'est pas finie !!! d'autres actions seront menées ! (Sous réserve de contexte sanitaire).

Nous vous tiendrons informés.

Prenez soin de vous et de vos proches.

AS Judo Chamborêt/Saint-Jouvent



Les cours sont assurés par Adrien Lacombe, compétiteur de haut niveau, diplômé d'état et chargé de mission auprès de la ligue FFJDA. Pour les nouveaux adhérents, 3 cours d'essai sont proposés, avec prêt de Kimono et ceinture offerte. Suite à la pandémie, un dégrèvement de 2,00 € est appliqué par le club du tarif pour l'adhésion soit 28,00 € par trimestre et de 1,00 € par la fédération soit 40,00 € pour la licence FFJDA obligatoire pour tous pratiquants y compris Taïso. Merci aux 2 communes et licenciés qui nous ont aidés financièrement pour subvenir à la rémunération de notre enseignant en fin d'année sportive. Nous avons pu continuer pendant le confinement notre activité par visio les lundi-mardi et vendredi de 18 h à 20 h par des enseignants bénévoles de la Ligue Judo Haute-Vienne. La remise des grades s'est tenue en comité restreint. L'assemblée générale n'a pas eu lieu afin d'éviter les rassemblements donc les anciens dirigeants repartent pour une nouvelle saison. Les compétitions ont été annulées sauf pour les Minimes. Elles se sont déroulées en comité restreint. Notre compétitrice de haut niveau Typhen EYMARD a participé et a fait de très bons résultats en national et inter-régions sur les podiums.

Cette année, l'absence de vente des calendriers sportifs n'a pas permis le financement des cadeaux de Noël. La section Judo de Saint-Jouvent qui existe depuis 1977 est toujours aussi dynamique s'impliquant dans les diverses manifestations des communes et de la Fédération Judo.

Petit Club mais Grands Moments, Venez nombreux nous rejoindre !

Contact :
- Adresse : Dojo de Saint-Jouvent : Mairie - rue des écoles - 87510 Saint-Jouvent Tél. : 06 30 58 04 01
- Courriel : judo.saint-jouvent@laposte.net - gerard.doudet@sfr.fr
- Site web : https://www.facebook.com/profile.php?id=100009671221812
- Objet de l'association : Pratique du Judo et Taïso Nombre d'adhérents : 62
- Public concerné : tout public à partir de 4 ans - Tarif : Licence 40 euros - Cotisation 28 euros par trimestre

Judo : Mardi : de 18 h à 19 h 30 : licenciés de plus de 9 ans, Vendredi : de 18 h à 19 h : licenciés de 4 à 8 ans, de 19 h à 20 h 30 : licenciés de plus de 12 ans au dojo de Saint Jouvent - rue des écoles

Taïso : Mardi : de 19 h 30 à 20 h 30 : licenciés de plus de 16 ans

École de Vaulry



Spectacle (ouf juste avant le confinement)

Le vendredi 16 octobre, les trois classes de l'école de Vaulry se sont rendues au théâtre du Cloître à Bellac, pour le spectacle « l'enfant qui ne parlait plus ». C'était un spectacle où plusieurs émotions se mêlaient. Moment très intéressant, riche et agréable pour tous.

Cross de l'école à la Chapelle de Vaulry

Le jeudi 15 octobre, les élèves de l'école de Vaulry ont participé au cross organisé par Sébastien Reine (association Escapade) et les enseignantes de l'école. Les 67 élèves se sont rendus à la Chapelle de Vaulry à pied en guise d'échauffement. Ensuite, ils ont suivi les parcours tracés par Sébastien. Les CE1 ont couru 1 400 m, les CE2 1 600 m, les CM1 1 800 m et les CM2 2 000 m (un peu plus après une erreur de balisage). Après quoi, les élèves sont rentrés à l'école par la route, le repas était fortement attendu.

Les 67 élèves ont terminé la course et ce fut pour tous un beau moment de dépassement de soi et d'entraide. Une magnifique matinée que petits et grands attendent maintenant tous les ans, pour le côté sportif et la beauté du lieu.

VIE SCOLAIRE

Spectacle de Noël à l'école



Vendredi 11 décembre, les enfants de Chamborêt ont assisté à un spectacle de Noël de la Compagnie "Les Miettes" : "La lettre au Père Noël".

C'était un spectacle de marionnettes, l'histoire d'un petit garçon qui demandait un chien pour Noël.

Malheureusement sa lettre s'est perdue et le Père Noël ne l'a pas reçue.

Son voisin Jules met tout en œuvre pour que Lulu ait son cadeau de Noël.



Repas de Noël et passage du Père Noël

Jeudi 17 décembre, c'était le repas de Noël de l'école de Chamborêt dans la salle des fêtes. Les enfants ont été heureux de voir le Père Noël, qui, cette année, Covid oblige, avait laissé les cadeaux dans les classes. Ils lui ont chanté des chansons de Noël. Ils ont ensuite ouvert leurs cadeaux de retour à l'école. C'était une belle journée et les enfants étaient heureux.







Impression : RIVET PRESSE EDITION - Limoges - 05 55 04 49 50